

➤ RIPOSTE dans les quartiers populaires

C'est vraiment chaud dans le quartier de l'Argonne (Orléans, 45)

Le 24 et 25 septembre, comme réponse à des arrestations pendant les semaines précédentes : l'éclairage public est coupé, une voiture-bélier tente d'incendier le commissariat, des jets de cocktail molotov vise la façade. Parallèlement, à quelques centaines de mètres du rond-point de l'avenue des Droits-de-l'Homme, des plots en plastique sont incendiés pour tenter de retarder l'intervention des véhicules de pompiers et policiers. Dans le même temps, une Ford Mondeo volée à proximité, est projetée contre la baie vitrée de la mairie de proximité avant d'être incendiée. De plus : deux Ford Fiesta se sont également frottées aux véhicules de police en patrouille. Si l'une des Fiesta a frôlé les forces de l'ordre, la seconde a carrément heurté l'arrière de la voiture de la police municipale, sans causer de gros dommages.

Bataille rangée au quartier de Pontazen (Brest)

Le 28 septembre la police est venue en nombre pour interpellé un jeune accusé de caillassage d'une voiture de police. Une quarantaine de jeunes s'est alors opposée à la police en la bombardant de projectiles. Les agents ont du reculer et vers 18h ils ont quitté le quartier dans une ambiance très tendue, sous une pluie de pierres et sous les yeux de nombreux habitants. De nombreux parents revenaient de l'école avec leurs enfants. Des témoins parlent de début d'émeute avec tirs de flashball, bombes lacrymogènes, insultes, caillassage... Des habitants ont été choqués

par la violence des affrontements mais aussi par les tirs de grenades lacrymogènes dans les couloirs d'une des tours du quartier. Deux jeunes et 3 policiers ont été blessés, 2 jeunes arrêtés.

Deux policiers percutés par une Mercedes à Beauvais

Des policiers municipaux sont intervenus pour « des jets de ballons intempestifs dans un jardin ». Ca ne s'invente pas ! D'après les flics les policiers auraient été pris à parti en voulant interpellé un « lanceur ». C'est à la suite de la résistance des jeunes que deux policiers ont été blessés, dont un à la tête. Alors que les syndicats de policiers affirment qu'ils seraient devenus des « cibles », les choses ne doivent pas être si claires que ça. La preuve : Christopher l'agresseur présumé des 2 policiers municipaux n'a écopé « que » de 2 ans avec sursis alors qu'il encourait sept ans de prison.

La mort de Hakim Ajimi, du nouveau !

Suite à la mobilisation, deux policiers de la BAC responsables de l'interpellation qui a coûté la vie à Hakim Ajimi à Grasse sont renvoyés devant le tribunal correctionnel pour homicide involontaire d'une part et pour homicide involontaire et non assistance à personne en péril d'autre part. Le Comité de soutien Vérité et Justice pour Hakim Ajimi appelle à rester « mobilisé(e)s car cette étape, aussi importante soit-elle, n'est pourtant pas la dernière. »

Contact : fsqp2007@gmail.fr ; info : <http://fsqp.free.fr>

<http://resistons.lautre.net/>
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage,
l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions,
témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°90 • octobre 2010

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Quand la peur change de camps (suite)

Dans l'édito de Septembre il y avait une analyse de la situation des quartiers populaires et ce constat : « nous sommes en plein passage à une lutte armée ». L'idée était d'au moins provoquer le débat. Car dans le monde militant c'est plus ou moins silence radio. N'y a-t-il pas problème quand ceux qui se battent contre l'Etat, la répression, la rétention, la prison... ne considèrent pas vital de prendre parti par rapport à la situation dans les quartiers populaires ? Quelques-uns ont cependant réagi à cet édito ou se sont exprimés ailleurs sur ce point. Poursuivons le débat. Faut-il parler de « tournant » dans les relations entre quartiers populaires et police ou plutôt d'un gonflement médiatique confortant la politique ultra-sécuritaire de l'Etat ? Certes les médias dominants font leurs choux gras de ces tirs hors-la-loi mais par exemple les deux pages de « Ripostes » (rubrique née de l'idée que les révoltes quasi quotidiennes face aux flics dans les quartiers populaires constituent un courant de résistance réelle et légitime) du dernier numéro n'appuient-elles pas la réalité d'un tournant radical ? On dit aussi qu'il s'agit de bandits et de trafiquants qui comme toujours règlent leur compte avec les flics. Les intentions de ces banlieusards porteurs d'armes ne

sont sûrement pas pures, et après ? Existe-t-il seulement des révoltes et des militants purs ? On ne peut nier en tout cas que si les insurgés de 2005 n'ont pas usé d'armes à feu ceux de Villiers-le-Bel en 2007 ou de Grenoble cet été n'hésitent plus à le faire. De plus, parler de « lutte armée » serait inapproprié car rien ne laisse supposer l'existence d'une organisation collective, d'un plan clair et déterminé derrière ces actes isolés et confus ? Sans idéaliser ni y voir une quelconque avant-garde, ces gens armés ne luttent-ils pas ensemble contre l'Etat et sa police ? Quel autre gage faudrait-il pour parler de « lutte armée » ? Autre époque : Eldridge Cleaver, des Blacks Panthers aux militants blancs critiquant leurs modes d'action : « Il est des gens qui ne sont que trop disposés à penser à notre place, même si c'est nous qui mourons. Mais ils ne sont plus d'accord pour aller jusqu'au bout et mourir à notre place ». Il ne s'agit pas de parler ou d'agir à la place des jeunes des quartiers populaires ou leur dire ce qu'ils doivent faire. Il y a deux choix : laisser les tireurs régler cela seuls avec leurs armes et la police, ou prendre parti et se poser comme le disait l'édito « la vraie question [qui] demeure : quelle solidarité construire face à cela ? »

Pour la justice, les flics «font leur travail» quand ils tirent et quand ils tuent

A Draguignan en 2008 Joseph Guerdner 27 ans, gitan, s'est retrouvé en GAV, il tente de profiter d'une pause cigarette pour s'enfuir en sautant du premier étage alors qu'il est menotté et entravé à la cheville. Le gendarme chargé de le surveiller décide de tirer sur lui à 7 reprises : il le tue. Une information judiciaire est ouverte pour meurtre mais un an plus tard la justice ordonne un non-lieu. La famille fait appel. Le nouveau procès a eu lieu en septembre devant la cour d'assise du Var. Le gendarme reconnaît les faits, «*mais je ne peux pas demander pardon, je ne regrette rien, j'ai fait mon travail, Guerdner voulait s'évader, c'est pour cela que j'ai tiré.*» Il est acquitté.

2 ans plus tard, juillet 2010, l'histoire se répète à Saint Aignan : lors d'un contrôle routier, un gendarme tire sur un homme de 22 ans, gitan, et le tue. Les membres de sa communauté laissent libre cours à leur colère et s'attaquent à la gendarmerie. Fin Septembre suite au dépôt de plainte de la famille, le gendarme est mis en examen. Reste plus qu'à démontrer qu'il faisait son travail ?

Volonté de vérité pour les «inculpés de Villiers le Bel»

Christopher est le seul témoin qui s'est présenté à visage découvert au procès des inculpés de Villiers-le-Bel en juin dernier. Il déclare avoir entendu 2 des accusés se vanter d'avoir tiré sur les policiers, alors qu'il se trouvait dans les geôles de la cour de Versailles pour une autre affaire. Lorsque les policiers ont obtenu son témoignage il avait 19 ans, était en prison, avait perdu son père et avait tenté de se suicider. A l'annonce du verdict (de 3 à 15 ans de prison pour les accusés), Christopher change d'avis, il affirme que son témoignage est faux, qu'il lui a été soutiré sous la pression et la menace : les flics lui ont promis une remise de peine et l'ont manipulé. Selon son avocate «*on a dit qu'il se rétractait à*

cause de menaces d'habitants de Villiers-le-Bel. Je ne le crois pas. Il redoute davantage les policiers.» Elle porte plainte pour subornation de témoin, son client «*a pris conscience qu'il fallait que vérité soit faite*».

La justice ne cède rien aux révoltés de 2005

Vous vous souvenez tous de Zyed, Bouna et Muhttin : les deux 1ers sont morts électrocutés, le 3ème a été gravement blessé en octobre 2005 à Clichy-sous-Bois alors que tous trois s'étaient réfugiés dans un transformateur EDF pour fuir les flics qui les poursuivaient. Pendant 3 semaines, des habitants des quartiers populaires de toute la France avaient riposté face à cette injustice en affrontant la police nuit après nuit. Les familles des 2 adolescents décédés avaient quant à elles porté plainte contre les flics pour non-assistance à personne en danger. A en croire les échanges radio de la police cela semblait clair : un flic annonce avoir «*vu 2 individus en train d'enjamber un grillage pour se diriger vers le site EDF*» puis déclare «*en même temps, s'ils rentrent sur le site EDF, je ne donne pas cher de leur peau*». Mais pour la justice qui vient de se prononcer (5 ans après les faits) c'est un non-lieu... On se dit que les illusions perdues doivent peser lourd sur le cœur des proches des 3 jeunes.

Répression préventive

Un camp *No Border* (contre tout contrôle des migrations) a débuté le 25/09 à Bruxelles. Environ 600 participants basés dans un entrepôt. À l'image des derniers contre-sommets internationaux, la répression s'intensifie. Le 29/09, le cortège *No Border* (dont 150 personnes sont arrêtées dès la sortie du camp), tentant d'intégrer la grande manif européenne contre les politiques d'austérité, est harcelé par les flics qui, malgré le soutien de cortèges syndicaux, finissent par l'encercler et serrer 250 personnes, à coups de gaz et de matraque. Un homme au crâne ouvert git une demi-heure dans son sang. Le 1/10 ceux qui se retrouvent pour une manif sauvage nocturne sont raflés par

dizaines avec des passants. Au comico, passages à tabac, humiliations, violences sexistes, tortures rappellent Gênes en 2001. Dehors 40 personnes attaquent le commissariat à coups de pierres et barres de fer (plusieurs arrestations, un flic blessé). Deux actions ont malgré tout réussi : le 29, 50 personnes bloquent un colloque de l'agence Frontex, deux jours après d'autres déversent 40L d'huile de friture rance dans le hall du siège de Sodexo-Bruxelles (restauration et entretien de prisons et camps de rétention). Par rapport à une nasse à si grande échelle la difficulté est d'être là où l'ennemi ne nous attend pas... La mobilisation continue. Les procès à venir sont suivis par la «*legal team*», chaque personne arrêtée peut déposer plainte si elle le veut.

Contact : juridixnbc@vluchteling.be

Outrage sur Internet et Prison ferme

La salve d'insulte visant les gendarmes du Faou (près de Brest) était accessible à tous, le jeune homme de 19 ans n'ayant pas modifié les paramètres de confidentialité par défaut de son compte «*facebook*». Absent à l'audience, déjà condamné pour outrage : le tribunal se lâche. Au départ un coup de sang après un contrôle routier, à l'arrivée 3 mois ferme et 750 euros, un nouveau record en la matière...

En retrait

Quel silence sur les violences qui ont émaillé le pacifisme des manifs du 23/09 contre la réforme des retraites ! Bar-le-Duc : les manifestants sont gazés devant la préfecture. Angoulême : dans le hall de la gare, les policiers gazent et matraquent les manifestants qui tentent de forcer un cordon pour aller occuper les voies. S'ensuit un face-à-face d'une heure et demie. Le Havre : les CRS délogent fermement les occupants des voies de la gare. Belfort : deux manifestants sont mis en garde-à-voir et poursuivis pour «*coups de poing et de couteau*». Saint-Nazaire : les flics répriment abondamment les manifestants aux abords de la sous-préfecture. Sur les six personnes en garde-

à-voir, trois prennent un et deux mois fermes en comparution immédiate pour «*jets de projectile et attroupement illicite avec possession d'armes*» (des bouteilles). En mars dernier le proc avait classé sans suite la «*plainte contre X pour coups et blessures involontaires*» portée par P. Vaillant, amputé de deux orteils suite à l'explosion d'une grenade assourdissante lors des affrontements du 29/01/09, en fin de manif et devant la sous-préf...



Le procès de Tours intenté par le pouvoir pour avoir osé comparer le gouvernement actuel à celui de Vichy a été reporté au vendredi 3 décembre à 09 h 30. Infos : <http://baleiniers.org>

Appel : La Voix des Roms souhaite créer un fonds pour la Justice. Ce fonds servira prioritairement à couvrir les frais de procédures judiciaires engager contre ceux qui incitent à la haine, au racisme et à la discrimination. D'ores et déjà, une telle procédure est envisagée contre le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales, qui dans une circulaire du 5 août dernier demande aux préfets l'évacuation de 300 campements illicites, «*en priorité ceux des Roms*». Info : <http://la-voix-des-rroms.agence-presse.net>

Pétition Villiers-le-Bel : «*Liberté pour les cinq de Villiers-le-Bel, Appel contre une condamnation pour l'exemple*». Voir le texte et le lien pour la signer sur : <http://lille.indymedia.org/article23185.html>

Mobilisation à Montréal contre la brutalité policière. Rassemblement devant la Fraternité des policiers et policières de Montréal le vendredi 22 octobre, et marche commémorative le samedi 23 octobre. Cette initiative est née suite au Forum contre la Violence Policière et l'Impunité qui a eu lieu de janvier 2010 à Montréal, durant lequel des familles ont exprimé leur désir de se réunir pour commémorer leurs proches et renforcer leurs luttes pour la dignité, la justice et la vérité. Infos : www.22octobre.net